

PV du Comité directeur de Ligue du 19 mai 2006

Dans sa réunion du 19 mai 2006 le Comité Directeur de la Ligue :

APPROUVE

- Le procès-verbal du 10 mars 2006.
- Les tarifs 2006/2007 proposés par le secrétaire général

PREND CONNAISSANCE

- Du bon déroulement des finales du championnat des jeunes à Saint-Louis
- Du bon respect des clauses reprises dans les conventions de partenariat avec les clubs pour les tours du critérium fédéral, sauf par le MTT et l'ASES; les clauses non respectées ne seront pas indemnisées, le Comité Directeur décide de mener un complément d'enquête à ce sujet.
- Des bons résultats de nos jeunes lors des différents « championnats de France Individuels » : notamment le titre de Florian HAUSHALTER, la 3^{ème} place d'Adeline LENGERT, . . .
- De la non qualification de Levke HOLLANDER aux Championnats de France Individuels, suite à sa nationalité allemande.
- Des excellents résultats obtenus lors des Internationaux de Liège.
- De la sélection de quatre jeunes alsaciens pour le stage de détection national.
- De l'organisation du stage de juillet au CREPS de Strasbourg.
- De la sélection alsacienne aux Internationaux Jeunes d'Alsace. (12 délégations issues de 4 nations - 104 joueurs)
- Du volume des inscriptions aux Euro Mini Champs, issues de 24 pays
- Des diverses sélections de nos jeunes (Florian HAUSHALTER, Stéphanie SCHAEFFER) dans les équipes de France
- Du projet de calendrier 2006/2007. Les différentes commissions communiqueront au secrétaire général, les modifications et additifs qu'elles voudront apporter.
- De la proposition de médicalisation des compétitions proposée par Jean-Marc BECKER. Les membres du Comité directeur feront part de leurs remarques par mail.

DECIDE

- De maintenir la relégation de Wissembourg en Départementale 1 suite

aux deux forfaits enregistrés lors des Championnats Jeunes.

- De maintenir la décision de confisquer la caution pour le tournoi régional du MTT.
- D'accorder un prêt de 10 000 € à la Fédération Française de Tennis de Table pour un minimum de un an, au taux de 5%.
- De convoquer le Président de Saint Jean quant au comportement de Pierre LOEB et autres joueurs de son club.
- De convoquer le capitaine d'équipe d'Eckbolsheim 1 pour avoir fait figurer un joueur absent sur une feuille de rencontre.
- D'accorder les aides aux familles pour les pensionnaires du pôle espoir (1600 € environ)
- D'améliorer la relecture d'ATT avant sa parution (par plusieurs personnes)
- D'appliquer à la lettre la réglementation imposée par le ministère à la Fédération Française, quant à la délivrance des licences - uniquement sur transmission à la ligue d'un certificat médical.
- De fixer une réunion de groupe de travail pour rédiger les règlements sportifs régionaux le 1^{er} Juin, et une autre le 15 juin de 18h à 21h.
- d'envisager de réunir les présidents de clubs qui ont signé des conventions de partenariat technique, début du mois de septembre 2006
- De mener une réflexion quant à l'évolution du Tennis de Table en Alsace après 2008 (organisation politique, gestion des emplois, globalisation – optimisation administrative, développement local de la discipline)



PV de la réunion de bureau du 29 mai 2006

Dans sa réunion du 29 juin 2006 le Bureau de la Ligue :

APPROUVE

- La proposition de Corinne STOFFEL quant à la future organisation des Championnats d'Alsace après y avoir apporté quelques précisions. Il est envisagé d'étudier l'intégration d'une série « handisport » le cas échéant.
- La proposition de calendrier général proposé par Ernest GUTMANN, après y avoir apporté des additifs.

PREND CONNAISSANCE

- De l'avancement des travaux quant à la rédaction des règlements régionaux et départementaux qui devraient être diffusés au plus tard pour l'AG de la Ligue.
- De l'avancement des travaux quant à la rédaction des cahiers des charges en destinations des clubs organisateurs. Les clubs seront contactés dans les meilleurs délais.
- De l'évolution des centres espoirs départementaux : mise en place de « mini-stages »
- De la mise en place d'un « planète Ping-pong plus » (relations entre « planète » et le futur club d'accueil, avec mise à disposition d'un cadre technique)
- Du « défi de la détection » . . . incitation financière des clubs (avoir le plus de joueurs possibles aux tops de détection + mise en place d'une formation permanente.)
- De la non réaffiliation du club de Marienthal. Aucune dérogation ne peut être accordée. Les joueurs seront libres de signer une licence dans le club de leur choix à compter du 01/07/2006.

DECIDE

- De créer un groupe de travail destiné à mener une étude quant à une réforme du « championnat des jeunes », dès le début de la saison 2006-2007.

PV du Comité directeur de Ligue du 9 septembre 2006

Dans sa réunion du samedi 9 septembre 2006 à Village-Neuf, le Comité Directeur de la Ligue :

APPROUVE

- Le PV de la réunion du Bureau de la Ligue en date du 29 juin 2006
- Les documents financiers présentés aux délégués des clubs l'après-midi en Assemblée Générale : compte de résultats et bilan 2005/2006, projet de budget 2006/2007
- Après discussion, le document « Règlements sportifs : choix régionaux et instructions pour 2006/2007 » sera distribué aux clubs avant l'Assemblée Générale de l'après-midi. Il est décidé qu'il n'y aura pas de débat sur ce document pendant l'AG, mais que les clubs auront la possibilité de faire remonter leurs observations à la Ligue à l'adresse tt.alsace@wanadoo.fr jusqu'à la fin du mois de septembre 2006. Le document définitif sera mis en ligne sur le site internet de la Ligue et diffusé aux clubs avec le compte-rendu de l'Assemblée générale entre le 1^{er} et le 15 octobre 2006.

